



# PORTAIL FAMILLE

Service enfance jeunesse



Comment inscrire mon enfant aux  
services municipaux ?

# Le portail famille

C'est avec le portail famille que vous devez inscrire vos enfants aux différentes prestations : accueil du matin et du soir, restauration, TAP et accueils de loisirs (korrigans et Escale Jeunes). Vous trouverez les délais d'inscription et d'annulation sur la page d'accueil du portail.

## **Vos enfants ont déjà fréquenté les services Enfance Jeunesse :**

Vous disposez déjà d'un identifiant et d'un mot de passe qui vous permet de vous connecter au portail famille. Vous avez oublié votre identifiant ? Contactez le service Enfance.

## **Vos enfants n'ont jamais fréquenté les services Enfance Jeunesse :**

Vous devez remplir une feuille de renseignements (disponible à la mairie ou sur le site Internet de la commune) par enfant et la retourner signée au service Enfance Jeunesse qui vous enverra alors votre identifiant.

*En un clic, vous pouvez inscrire vos enfants, consulter vos factures, payer en ligne et communiquer avec le service Enfance Jeunesse !*

***Vous n'avez pas accès à Internet ?  
Venez réserver au Tempo (médiathèque)***

## **Les différentes rubriques**

**Accueil :** la page d'accueil vous informe de l'actualité du service et vous rappelle les délais d'inscription.

**Famille :** elle regroupe les informations sur le(s) responsable(s) de chaque enfant.

**Enfant :** elle regroupe les informations de chaque enfant.

**Questionnaires :** vous trouverez différents questionnaires ou enquêtes selon les périodes.

**Réservations :** c'est l'endroit où vous cocher les inscriptions pour la semaine (valider en bas de page).

**Possibilité d'inscription à l'année (uniquement pendant le mois de septembre) :** prendre contact avec le service Enfance Jeunesse

**Présences :** elle vous permet de visualiser les présences réelles et facturées.

**Factures :** vous pouvez visualiser et rééditer vos factures en fonction de vos besoins. Vous pouvez également régler vos factures directement en ligne par carte bancaire par l'intermédiaire d'une transaction sécurisée.

**Mot de passe :** c'est l'onglet qui vous permet de demander un nouveau mot de passe en cas d'oubli de celui-ci.

**Documents :** elle réunit les documents que vous pouvez télécharger.

**Contact :** c'est ici que vous pouvez correspondre avec le service.

## Les tarifs

### TARIFS APPLICABLES A COMPTE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 :

(Délibération du conseil municipal en date du 17 décembre 2018)

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8
Quotient CAF	0/360	361/560	561/660	661/800	801/1000	1001/1200	1201/1400	+ de 1400

Les familles qui souhaitent mettre en place le prélèvement automatique doivent prendre contact avec le service Enfance Jeunesse.

### RESTAURATION

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	HC
Tarif repas	2.20€	2.55€	2.95€	3.45€	4€	4.50€	4.80€	4.95€	5.10€

(\*hors commune ou revenu ou attestation CAF/MSA non communiqué)

Participation forfaitaire de 1€ (pour l'encadrement des enfants) :

- Pour les familles dont les enfants apportent leur repas en cas d'allergie (PAI)
- Quand les enfants prennent un pique-nique les jours de grève

### ACCUEIL DE LOISIRS LES KORRIGANS (3/10 ans)

Tranches	1/2 j ALSH	Merc. dès 11h30	Merc. dès 13h30	J ALSH
1	3.65€	3.70€	3.60€	6.85€
2	3.80€	3.85€	3.75€	7€
3	4.40€	4.45€	4.35€	8.15€
4	5.10€	5.15€	5.05€	9.75€
5	6€	6.05€	5.95€	11.10€
6	6.25€	6.30€	6.20€	11.40€
7	6.40€	6.45€	6.35€	11.75€
8	6.60€	6.65€	6.55€	12€
Hors com.	8.70€	8.80€	8.70€	15.60€

### Activités avec supplément pour les korrigans :

ACTIVITES	COÛT
Sorties à la demi-journée et veillée : cinéma - piscine ...	3,50 €
Intervenants extérieurs : Magie, cuisine moléculaire...	4,70€
Sorties à la journée : Zoo, plage...	5,85€
Nuit au centre	7.05€

### TARIFS SEJOURS ETE

4 jours

1	2	3	4	5	6	7	8	HC
108€	115€	123€	132€	140€	151€	165€	175€	190€

5 jours

1	2	3	4	5	6	7	8	HC
135€	145€	155€	165€	175€	189€	199€	209€	220€

## ACCUEIL DE LOISIRS « ESCALE JEUNES » (10/17 ANS)



Tranches	Adhésion Annuelle	Activité Tarif 1	Activité Tarif 2	Activité Tarif 3	Activité Tarif 4
1	15€	2.40€	7.45€	7.55€	9.50€
2	18€	3€	7.80€	7.90€	10€
3	21€	3.20€	8.05€	8.15€	10.50€
4	24€	3.60€	8.30€	8.40€	11€
5	27€	4€	8.60€	8.70€	11.50€
6	30€	4.40€	8.90€	9€	12€
7	33€	4.80€	9.20€	9.30€	12.50€
8	35€	5.05€	9.40€	9.50€	13€
Hors com.	40€	5.50€	10€	10.05€	14.50€

### TEMPS PERISCOLAIRES (Eric Tabarly)

Tranches	Garderie matin	TAP	Garderie mercredi midi	Garderie Soir 1/2h	Etude 1h
1	0.50€ la ½ heure	Forfait 1€/semaine (Si 3 TAP dans la semaine)	0.50€ la ½ heure	0.55€	1.05€
2				0.65€	1.20€
3				0.75€	1.35€
4				0.90€	1.65€
5				1.05€	1.95€
6				1.10€	2.15€
7				1.15€	2.30€
8				1.20€	2.50€
HC				1.35€	2.70€

### MESURES DE PENALITES S'APPLIQUANT A L'ENSEMBLE DES SERVICES PROPOSES :

Pénalité de retard en fin d'accueil : **3€ le ¼ d'heure**. Après 3 retards constatés le montant de la pénalité sera porté à **10€** pour tout retard.

Absence injustifiée ou annulation hors délais **pour toutes les prestations** : toute prestation réservée sera facturée dans son intégralité. En cas d'absence pour maladie, un certificat médical doit être fourni dans les 48 heures (ou attestation manuscrite sur l'honneur pour les temps périscolaires).

Pénalité pour toute inscription tardive (en dehors des délais) : **1€**

### En cas de grève des enseignants :

Pénalité de non-inscription au SMA (service minimum d'accueil) les jours de grèves : **3€**

## CONTACTS

### SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Responsable : Gwenaëlle DELONGLEE

Enfance : Eléna Riou  
Jeunesse : Kevin Tertrais  
Périscolaire : Laura Mancelle

[enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr)  
02.99.64.79.50

### SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable Odile NAVARRE

[onavarre@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:onavarre@ville-vezinlecoquet.fr)  
02.99.64.57.16